

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2023\_7\_9

L' an deux mille vingt trois, le lundi 24 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 18 Juillet 2023

Présents : 26

**Titulaires** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Demande de subvention  
Fonds vert pour le projet de  
réhabilitation du bâtiment D de  
l'ancien hôpital**

**Pouvoirs :**

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry  
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien  
Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine  
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROCHE Bruno, Madame DOLADILLE Monique, Madame LASSALAZ Françoise, Madame RAYNARD Christiane

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Christian MANIFACIER

Plusieurs fois présenté, le dossier consiste à déposer une demande de subvention supplémentaire auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert, dans le cadre du projet de requalification exemplaire d'un bâtiment de l'ancien hôpital en vue de créer un Pôle de services publics communautaire.

Le plan de financement proposé est le suivant :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CEVENNES				
REHABILITATION DU BATIMENTS D DE L'ANCIEN HOPITAL DES VANS AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Maîtrise d'œuvre ; Études ; Imprévus ; Travaux				
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2023				
DÉPENSES	Nature	Montant		Montant Total HT
		2022 / 2023	2024	
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	0 €	2 028 000 €	2 028 000 €
	MAITRISE D'ŒUVRE	0 €	260 000 €	260 000 €
	DIVERS Frais d'études, diagnostics, frais de mandat, imprévus		212 000 €	212 000 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0 €</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>

Envoyé en préfecture le 01/08/2023

Reçu en préfecture le 01/08/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230724-D\_2023\_7\_9-DE

RECETTES	Nature			Mo
<b>Aides publiques</b>				
Union Européenne				€
ETAT	DETR / DSIL (30 000€ acquis DETR 2022 sur maîtrise d'œuvre)	30 000 €	0 €	30 000 €
ETAT	FONDS VERT (demandé)		620 000 €	620 000 €
Conseil Départemental	CPER (projet inscrit CPER - demande en cours)	0 €	100 000 €	100 000 €
Conseil Régional	CPER (projet inscrit CPER - demande en cours)	0 €	750 000 €	750 000 €
EPCI			0 €	0 €
Autres (Précisez)	Convention / fonds de concours Mairie des Vans		500 000 €	500 000 €
Sous-total		0 €	1 970 000 €	2 000 000 €
<b>Autres y compris aides privées</b>				
(Précisez)				€
Sous-total				0
<b>Part demandeur</b>				
Fonds propres		0 €	0 €	0 €
Emprunt			500 000 €	500 000 €
Autre (précisez)				
Sous-total		0 €	500 000 €	500 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>0 €</b>	<b>2 470 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE d'autoriser le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat \_ Fonds vert pour un montant de 620 000€ HT dans le cadre de la requalification d'un bâtiment de l'ancien hôpital des Vans pour le transformer en un Pôle de services publics communautaire. AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 24/07/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le